



## Concours de Scénarios 2021

### Règlement

L'Accroche Scénaristes, association loi de 1901 dont le siège social est situé au 10 bis rue Jangot, 69007 Lyon, ci-après désignée comme « l'Organisateur », organise pour la première fois cette année un Concours de scénario qui se déroulera du 15 juillet au 31 octobre 2021.

#### Article 1 – Objet

Ce concours a premièrement pour objet d'aider les auteurs adhérents de l'Accroche Scénaristes à se professionnaliser en faisant la démonstration de la qualité de leur écriture, indépendamment de toutes considérations liées à la mise en scène.

Il a deuxièmement pour objet de promouvoir le statut d'auteur-scénariste, largement sous-représenté dans le paysage audiovisuel français par opposition à celui d'auteur-réalisateur, en incitant les scénaristes membres de l'Accroche Scénaristes à bien faire la distinction entre le travail d'écriture proprement dit et le travail de mise en scène, ceci afin d'en finir avec les sempiternels litiges et rivalités opposants scénaristes et réalisateurs et ainsi de faciliter l'insertion des dits scénaristes dans le milieu professionnel de l'audiovisuel.

Enfin, il a troisièmement pour objet de mieux faire connaître le travail et le talent des scénaristes membres de l'Accroche Scénaristes, notamment par la distribution de prix et la communication qui sera faite autour de l'événement.

Afin de participer au concours les candidats devront ainsi écrire un scénario ne comprenant quasiment aucune indication de mise en scène et dans le respect des conditions énoncées aux articles 2 et 3 du présent règlement.

#### Article 2 – Conditions de participation

L'adhésion à l'Accroche Scénaristes est obligatoire pour participer au concours ([Adhérer](#)).

Le Concours est ouvert à toute personne physique de langue française ayant plus de 18 ans.

Les participants doivent envoyer leur scénario avant le 31 octobre 2021 à minuit, uniquement par e-mail et au format PDF à l'adresse [contact@laccroche-scenaristes.com](mailto:contact@laccroche-scenaristes.com).

Le scénario doit être anonyme. Chaque participant doit indiquer ses coordonnées dans le corps du mail : nom, prénom, adresse postale, e-mail et téléphone.

Chaque participant peut envoyer jusqu'à 3 (trois) scénarios.

Il peut y avoir plusieurs co-auteurs. Ceux-ci devront tous être adhérents à l'Accroche Scénaristes et mentionnés dans le corps du mail, avec leur nom, prénom, adresse postale, e-mail et téléphone. Dans le cas où le scénario serait primé, l'Organisateur répartira la dotation à parts égales entre les co-auteurs.

### Article 3 – Contraintes d'écriture

1. Le genre et le sujet sont libres
2. Le scénario ne devra pas excéder 3 (trois) pages.
3. Le scénario ne devra comporter aucune mention du nom de l'auteur.
4. Le scénario devra comporter un titre.
5. Le scénario devra être envoyé sous la forme d'un fichier PDF nommé d'après le titre du projet uniquement.
6. Le scénario devra respecter les règles de présentation de base d'un scénario et être écrit dans la police Courier new en corps 12.
7. Le scénario devra respecter une contrainte d'unité de temps et de lieu.
8. Le scénario ne devra pas nécessiter l'intervention de plus de 5 comédiens.
9. Le scénario ne devra pas nécessiter la mise en œuvre d'effets spéciaux et réduire les indications de mise en scène au strict minimum..
10. Le scénario devra obligatoirement comporter une chute, qui ne sera pas nécessairement humoristique mais qui permettra d'indiquer sans équivoque que l'histoire est finie.

### Article 4 – Dotation et Prix

Le Scénariste lauréat se verra remettre la somme de 200 € ainsi que la mention « 1er Prix du Concours de Scénario de l'Accroche Scénaristes ». En fonction de la qualité et de la quantité des projets reçus, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer des prix supplémentaires.

### **Article 5 – Annonce du Palmarès**

Le résultat de la sélection sera annoncé à tous les participants au plus tard le 31 décembre 2021. Il sera affiché sur la page publique du site de l'Accroche Scénaristes (<http://www.l'accroche-scenaristes.com>) et chaque participant en sera informé individuellement par mail.

### **Article 6 – Exploitation du scénario lauréat**

Le Lauréat autorise l'Organisateur à utiliser librement son scénario, pour une durée ne pouvant excéder les 5 (cinq) ans, pour le présenter à des partenaires éventuels, le porter à l'image et, le cas échéant, le diffuser en accès libre sur internet.

Si le Lauréat souhaite réaliser lui-même le film issu de son scénario et bénéficier à cette fin d'un accompagnement de l'Accroche Scénaristes, il doit le mentionner dans le corps du mail lors de l'envoi de son scénario.

Ces utilisations sans revenus ne feront l'objet d'aucun versement en droits d'auteur au Lauréat.

### **Article 7 – Propriété intellectuelle**

Le scénario doit être le travail original du participant. En s'inscrivant, celui-ci reconnaît posséder ou avoir obtenu tous les droits de toute tierce personne nécessaires à l'exploitation de son œuvre. Le participant engage sa seule et entière responsabilité pour toute violation des lois françaises et internationales sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Les membres du jury ou les organisateurs ne sont pas responsables des scénarios qui leur sont confiés. C'est à l'auteur d'en assurer la protection auprès d'un organisme spécialisé.

### **Article 8 – Annulation**

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment le présent concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

### **Article 9 – Information légale**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Concours sont traitées conformément à la loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les Concurrents sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce Concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement.

Conformément à la loi, les Concurrents disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

Conformément à la politique de confidentialité sur les données appliquée par l'Accroche Scénaristes , et consultables à l'adresse : <http://www.laccroche-scenaristes.com/rgpd/>, les données récoltées dans le cadre de ce Concours ne seront utilisées à d'autre fin ni transmises à des tiers.

#### **Article 10 – Respect du règlement**

La participation au présent Concours implique le plein accord des participants à l'acceptation du présent Règlement et aux décisions concernant tout aspect du Concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.